



## Non paiement de salaire et pas de contrat depuis un mois

Par **swessy13**, le **18/10/2013** à **12:45**

Bonjour,

voilà ma situation;

J'ai été en cdd du 6 mai au 30 septembre.

Mon contrat c'est terminé mais mon employeur voudrais me faire un cdi (ou cdd de 12 mois) il ne sait pas encore.

Sauf que voilà :

depuis la fin de mon contrat je n'ai toujours pas été payé (on n'est le 18/10/2013 - fin du contrat le 30/09/2013).

Mon employeur me répond une excuse chaque semaine pour ne pas me payer :

- première semaine : le comptable s'est tromper sur la fiche de paye.
- deuxième semaine : "non" ya pas de sou avec un MDR à côté (message par sms à ma demande de document)
- troisième semaine : le gérant n'a pas eu le temps d'aller chercher son chéquier à la banque... et la c'était mardi : elle va le chercher jeudi; hier j'ai appelé on me répond qu'elle est en déplacement que je l'aurait samedi... samedi je suis sur de pas l'avoir car je travail seul...(en fait le chéquier elle l'a mais elle ne veux pas payé (les commerciaux que j'ai croisé me l'ont dit mais je ne veux pas lui dire que je le sais); en gros ils me mentent !!

Autre point que je souhaite souligné : il m'avait parlé d'un cdi (ou cdd) sauf que je n'ai à ce jour rien signé alors que je travail encore !!!

Il n'y a pas de pointeuse car c'est dans un snack, le gérant prétend ne pas utilisé de virement. je note mes horaire sur un papier que je laisse dans la caisse...

Je ne souhaite pas donner une réponse favorable à la suite du contrat; car vu ce qui se passe je ne peux pas l'accepter!!!

Que faire ? je pensais demander un référé aux prud'hommes mais qu'adviendra t-il des jours travailler ce mois-ci sans contrat?

Par **swessy13**, le **18/10/2013** à **12:46**

Je précise que je suis en situation de handicap (malentendant)

Par **P.M.**, le **18/10/2013** à **16:58**

Bonjour,

En ayant poursuivi la relation de travail après le terme du CDI, vous êtes de toute façon actuellement en CDI...

Par **swessy13**, le **18/10/2013** à **17:30**

Oui mais comment prouver que j'ai bien travaillé durant tout le mois? il peut dire que le contrat c'est arrêté et résultat toutes les heures ne me seront jamais payé !!!

c'est un hyper menteur et manipulateur ... et alcoolique de plus il est toujours bourré sur son lieu de travail, et consomme de l'alcool ... Tapez votre texte ici pour répondre ...

Par **P.M.**, le **18/10/2013** à **17:48**

Il vous faudrait rechercher maintenant des preuves de votre travail pendant ce mois ce qui devrait quand même être possible éventuellement aussi par des témoignages...